

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, à l'Agora, Rue Abel Gance, **le jeudi 28 mai 2020 à 20 heures**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

a) Mandats de vote

- 1 – Installation du conseil municipal
- 2 – Election du maire – lecture de la charte de l'élu
- 3 – Détermination du nombre des adjoints
- 4 – Elections des adjoints
- 5 – Détermination du nombre des conseillers municipaux délégués et élections

La séance se tiendra sans public avec retransmission des débats en direct sur facebook live.